

03

Vie active et rémunération du travail

166-1100

# Evolution des salaires 2011

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

# Evolution des salaires 2011

## Résultats commentés et tableaux

**Rédaction** Thérèse Jeanloz

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Section des salaires et des conditions de travail, secrétariat, OFS, tél. 032 713 64 29  
e-mail: [lohn@bfs.admin.ch](mailto:lohn@bfs.admin.ch)

**Auteur:** Thérèse Jeanloz

**Réalisation:** Thérèse Jeanloz

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Numéro de commande:** 166-1100

**Prix:** 6 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 3 Vie active et rémunération du travail

**Langue du texte original:** français

**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © jeremias münch – Fotolia.com

**Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress / Print

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2012  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 978-3-303-03262-6

# Table des matières

<b>L'essentiel en bref</b>	<b>4</b>	<b>Indice des salaires 2006–2010, 1993 = 100</b>	
		T1.93	Indice des salaires nominaux, Total 22
		T2.93	Indice des salaires réels, Total 23
<b>1 Introduction</b>	<b>5</b>	<b>Indice des salaires 1942–2011, 1939 = 100</b>	
		T39	Evolution des salaires nominaux et réels et de l'inflation 24
<b>2 Les résultats</b>	<b>6</b>	<b>Liste des graphiques</b>	
<b>2.1 Evolution des salaires en 2011</b>	<b>6</b>	G1	Evolution des salaires nominaux 2011 par branche économique NOGA08: variation en % par rapport à 2010 7
<b>2.2 Evolution des salaires nominaux et réels sur le long terme</b>	<b>10</b>	G2.1	Evolution des salaires réels 2011 par branche économique NOGA08: variation en % par rapport à 2010. Secteur secondaire 9
		G2.2	Evolution des salaires réels 2011 par branche économique NOGA08: variation en % par rapport à 2010. Secteur tertiaire 9
<b>3 Aspects méthodologiques et définitions</b>	<b>16</b>	G3.1	Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique NOGA02 de 2000 à 2010. Secteur secondaire 11
<b>3.1 Evolution des salaires à structure constante</b>	<b>16</b>	G3.2	Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique NOGA02 de 2000 à 2010. Secteur tertiaire 11
<b>3.2 Méthode</b>	<b>16</b>	G4	Evolution des salaires nominaux, réels et prix de 1961 à 2011 (Base 1939 = 100), variation en % par rapport à l'année précédente 13
<b>3.3 Les salaires</b>	<b>17</b>	G5	Evolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle 1950–2011 13
<b>3.4 Les personnes salariées</b>	<b>18</b>	G6	Evolution des salaires réels en moyenne annuelle selon le sexe 1950–2011 15
<b>3.5 Raccordement mathématique à l'ancienne série de l'indice</b>	<b>18</b>	G7	Evolution et niveau des salaires selon le sexe sur le long terme 15
<b>3.6 Révision de l'indice suisse des salaires</b>	<b>18</b>		
<b>Liste des tableaux</b>			
<b>Indice des salaires 2011, 2010 = 100</b>			
T1.10	Indice des salaires nominaux et réels, 2011	20	
T1.1.10	Indice des salaires nominaux selon le sexe	21	
T1.2.10	Indice des salaires réels selon le sexe	21	

# L'essentiel en bref

L'indice suisse des salaires nominaux a progressé de 1,0% en 2011 par rapport à 2010 pour s'établir à 101,0 points (base 2010=100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de 0,2%, les salaires réels enregistrent une hausse de 0,7% (100,7 points en base 2010=100).

En dépit de l'essor de l'économie suisse en 2010 et des réserves de travail plutôt réjouissantes pour 2011, la progression nominale des salaires est restée relativement modérée en 2011. Du fait d'un environnement économique international instable avec, en particulier, la crise de la dette en Europe et de la force du franc suisse, les employeurs ont tablé sur une reprise économique lente et observé une certaine prudence. Avec une inflation estimée à 0,6% à l'automne 2010, la hausse nominale moyenne mesurée à +1% en 2011 laissait présager d'une légère augmentation réelle des salaires (+0,4%). L'inflation s'est finalement soldée par un taux de 0,2%

qui, conjugué à l'augmentation nominale de 1,0%, a conduit à une hausse réelle des salaires de 0,7%. L'augmentation des salaires nominaux pour l'ensemble de l'économie suisse est à la mesure de l'augmentation des salaires effectifs négociés, à titre collectif, pour 2011, pour près d'un demi-million de personnes salariées dans le cadre des principales conventions collectives de travail (CCT). En effet, les accords salariaux ont résulté en une hausse nominale de 0,9% à titre collectif.

## Evolution des salaires nominaux et réels selon la branche économique en 2011

	Salaires nominaux	Salaires réels
<b>Ensemble de l'économie</b>	1,0%	0,7%
<b>Secteur secondaire</b>	1,0%	0,7%
<b>Secteur tertiaire</b>	1,0%	0,7%
<b>Hommes</b>	1,0%	0,7%
<b>Femmes</b>	1,0%	0,7%
<b>Branches économiques aux évolutions les plus élevées</b>		
1 Activités informatiques et services d'information	2,5%	2,2%
2 Assurance	2,3%	2,0%
3 Commerce de détail	1,7%	1,5%
4 Industries extractives, production et distribution d'énergie et d'eau; gestion des déchets	1,5%	1,3%
5 Industrie du meuble et autres industries; réparation et installation	1,5%	1,3%
<b>Branches économiques aux évolutions les moins élevées</b>		
1 Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	0,4%	0,2%
2 Industries alimentaires et du tabac	0,2%	0,0%
3 Administration publique	0,0%	-0,2%
4 Hébergement et restauration	0,0%	-0,2%

# 1 Introduction

## Objet de la statistique

### Objet de la statistique

La statistique de l'évolution des salaires fait partie du système global de statistiques sur les salaires élaboré par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce système inclut l'enquête suisse sur la structure des salaires, l'enquête sur les accords salariaux dans le cadre des conventions collectives de travail (CCT), l'enquête sur les CCT en vigueur en Suisse ainsi que la statistique des coûts du travail, actuellement en cours d'élaboration.

L'indice suisse des salaires (ISS) a pour vocation de mesurer l'évolution annuelle des salaires en Suisse, par branche économique des secteurs secondaire et tertiaire. C'est un indicateur conjoncturel qui est pris en considération dans l'analyse de l'évolution de la situation économique (par exemple en politique monétaire pour la banque nationale). Il est également utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat des salaires et constitue une valeur de référence lors du processus des négociations salariales. Il sert aussi de base de calcul pour l'adaptation des rentes AVS/AI (indice mixte).

## Source des données

La statistique de l'évolution des salaires est réalisée chaque année sur la base des données, issues des déclarations d'accidents et livrées par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). En 2011, environ 250'000 données individuelles d'accident ont pu être exploitées.

## Contenu de la publication

Les principaux résultats de cette statistique, en termes nominaux et réels, sont présentés et commentés dans le chapitre 2 de la publication. Ils sont ventilés en fonction des branches économiques dans la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA). La méthode de calcul et les définitions sont présentées au chapitre 3. Les tableaux standards se trouvent en fin de brochure.

## 2 Les résultats

### 2.1 Evolution des salaires en 2011

#### Modération salariale

Les salaires nominaux progressent de 1,0% en 2011 par rapport à 2010. Cette hausse légèrement supérieure à celle observée en 2010 (+0,8%) reste cependant en net recul par rapport à 2008 (+2,0%) et 2009 (+2,1%). Les décisions en matière salariale pour 2011 ont été prises en général à l'automne 2010. A cette période, les perspectives en matière de production pour 2011 étaient plutôt bonnes et l'inflation attendue estimée à 0,6%. Une augmentation nominale de 1,0% augurait donc d'une légère hausse des salaires réels. L'indice nominal s'inscrit à 101,0 points en 2011 (Base 2010=100). La croissance nominale des salaires à 1,0% conjuguée à une inflation de 0,2% conduit à une progression du pouvoir d'achat des salaires à 0,7% (100,7 points, Base 2010=100).

L'année 2011 se caractérise par une importante dispersion des augmentations salariales entre les branches économiques puisqu'elles se situent dans une fourchette allant de 0%, pour l'hébergement et restauration ainsi que l'administration publique, à 2,5% pour les activités informatiques et services d'information. Le secteur tertiaire affiche une progression nominale (+1,0%) égale à celle du secteur secondaire. Etant donné le faible niveau d'inflation (+0,2%), la grande majorité des branches affiche des hausses réelles même si celles-ci restent généralement assez faibles.

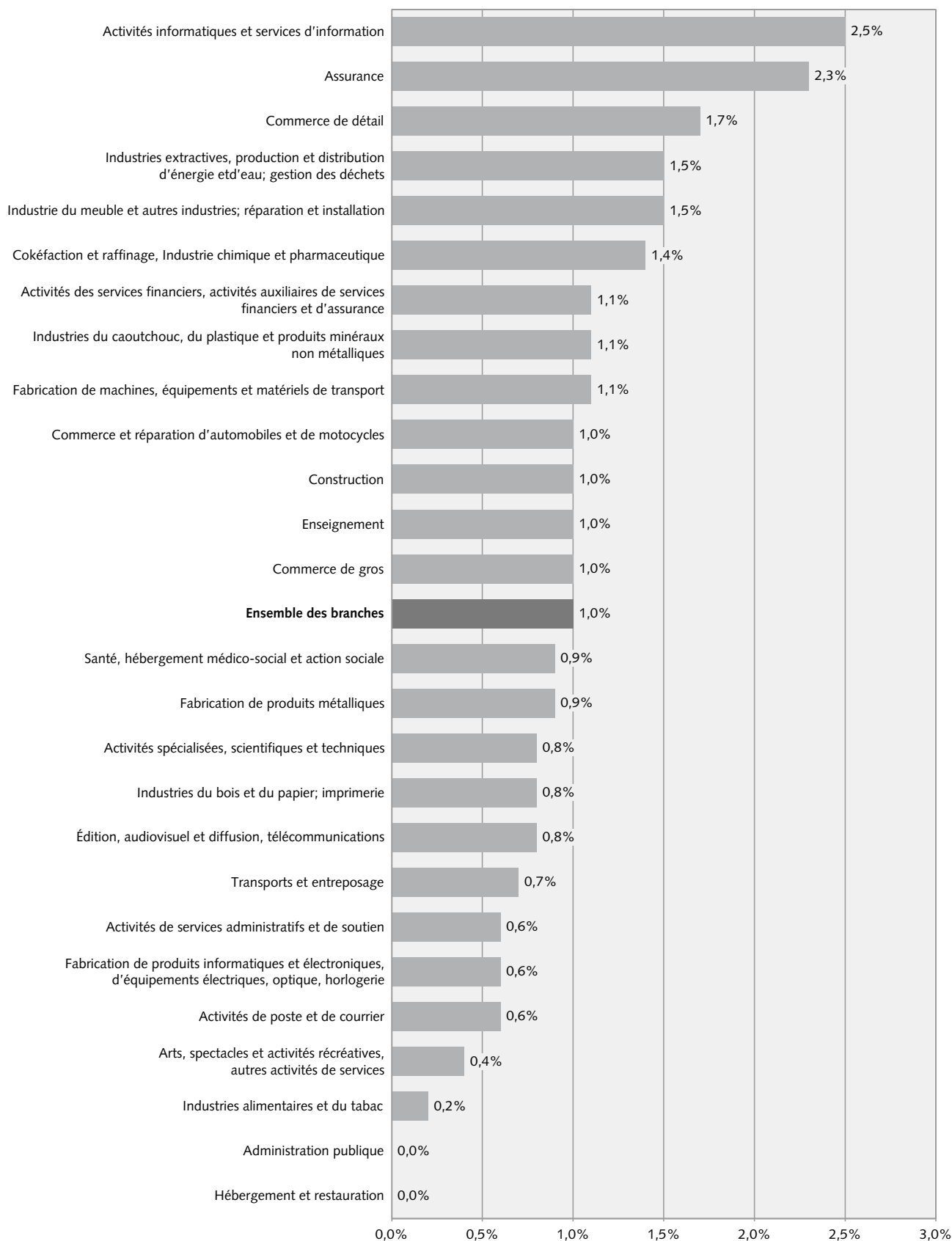
Le secteur secondaire affiche, en 2011, une croissance nominale de 1,0%. Cette progression en net repli par rapport à 2008 (+1,8%) et à 2009 (+2,3%) est cependant en augmentation par rapport à 2010 (+0,6%). L'industrie en général a profité du retour à un environnement économique plus favorable en 2010 et a, en conséquence, misé, tant au niveau des marchés d'exportations que du marché intérieur, sur une demande plus forte et un accroissement sensible de sa production. Les industries extractives, de production et distribution d'énergie et d'eau, et de gestion des déchets affichent une progression nominale des salaires de 1,5%. Les

industries manufacturières dans leur ensemble ont enregistré une hausse de 0,9%. Parmi celles-ci, le regroupement des branches «autres industries manufacturières, travail du bois et réparation-installation» avec 1,5% et l'industrie chimique et pharmaceutique avec 1,4% influencent le plus significativement la croissance des salaires nominaux. L'industrie des machines et biens d'équipements qui avait subi un important recul de son activité en 2009, a bénéficié en 2010 d'une augmentation des investissements en Suisse. La hausse nominale des salaires de cette branche, en 2011, se situe à 1,1% contre 0% en 2010. La construction qui a continué de profiter des taux d'intérêts actuels très bas et de la forte demande qui en a découlé affiche, en 2011, une progression nominale de 1,0%.

Le secteur tertiaire affiche une croissance nominale de 1,0%, similaire à celle de 2010 (+0,9%) mais nettement inférieure à celles de 2009 (+2,0%) et 2008 (+2,1%). Les branches qui ont le plus fortement influencé la progression des salaires en 2011, avec des taux de croissance à plus de 2%, sont celles de l'activité informatique et des services d'information (+2,5%) et de l'assurance (+2,3%). Vient ensuite la branche du commerce de détail à 1,7% en nette hausse par rapport à l'an passé (+0,5%). A l'autre bout de l'échelle, les branches de l'administration publique et celle de l'hébergement et restauration affichent les taux de progression les plus bas à 0,0%. Dans la branche de l'hébergement et restauration, aucune augmentation n'a en effet été octroyée du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective en janvier 2010 qui inclut notamment un treizième salaire pour toutes les personnes salariées à partir de 2012. Avec 1,1%, la progression des salaires dans le domaine des activités des services financiers et des activités auxiliaires de services financiers et d'assurance n'atteint pas les niveaux affichés avant la crise de 2008 malgré le retour à une certaine normalisation sur les marchés financiers. (Tableau T1.10, Graphique G1).



**Evolution des salaires nominaux en 2011 par branche économique NOGA08: variation en % par rapport à 2010 G 1**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Les salaires réels augmentent de 0,7%

L'indice des salaires réels est obtenu en déflatant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation qui mesure l'inflation. Si les salaires nominaux progressent plus vite que les prix à la consommation alors les personnes salariées bénéficient d'une évolution positive des salaires réels. Au contraire, une croissance des prix supérieure à celle des salaires nominaux entraîne une baisse des salaires réels.

En 2011, les salaires réels enregistrent une progression de 0,7%, résultat d'une croissance des salaires nominaux de 1,0% et d'un faible taux d'inflation à 0,2%. Cette augmentation du pouvoir d'achat des salaires en 2011 est en hausse par rapport à celle de 2010 (+0,1%).

Dans le secteur tertiaire comme dans le secteur secondaire, la progression du pouvoir d'achat des salaires s'inscrit à 0,7%. Le secteur tertiaire se caractérise cependant par une dispersion des augmentations de -0,2% à 2,2% plus grande que celle du secteur secondaire (de 0,0% à 1,3%). Le secteur des services englobe deux branches marquées par un recul de leurs salaires réels, à savoir l'Administration publique (-0,2%) et l'Hébergement-Restauration (-0,2%). Toutes les autres branches affichent des progressions réelles même si celles-ci restent généralement en-dessous de la barre de 1%. Les deux branches qui influencent le plus significativement la hausse des salaires réels sont les Activités informatiques et services d'information (+2,2%) et l'Assurance (+2,0%).

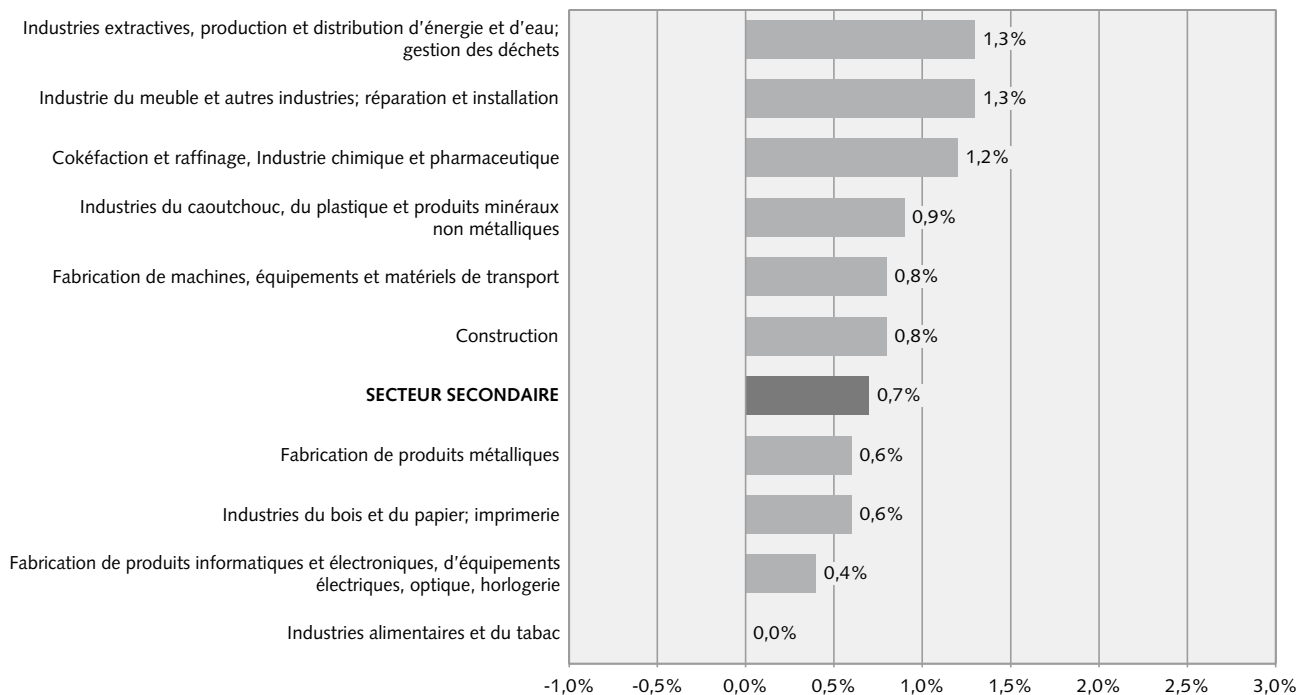
Les décisions en matière de revalorisations salariales portent sur les salaires nominaux en tenant compte du salaire réel recherché. Celui-ci permettra soit d'accroître ou de baisser le pouvoir d'achat des salariés soit, dans le cas d'une indexation des salaires sur les prix, de le maintenir. Le salaire réel recherché dépend donc à la fois du salaire nominal et du niveau des prix attendu c'est-à-dire de l'inflation qui prévaudra à la période suivante. Le salaire nominal est en principe compatible avec le salaire réel attendu à condition que l'inflation future soit estimée correctement. La progression enregistrée en 2011 découle, en général, des décisions sur les revalorisations convenues dès l'automne 2010. A cette période, l'inflation prévue pour 2011 était environ de 0,6%. La croissance nominale globale de 1,0% augurait donc d'une légère hausse du pouvoir d'achat des salaires. (Tableau T1.10, Graphiques G2.1 et G2.2).

## Evolution des salaires des hommes et des femmes

Entre 2010 et 2011, la progression des salaires nominaux des femmes et des hommes atteint 1,0%. La croissance des salaires réels se situe à 0,7% pour les deux groupes. (Tableaux T1.1.10 et T1.2.10). A partir de 2006, le calcul de l'indice intègre des données relatives aux femmes travaillant à temps partiel prenant ainsi en compte le phénomène de tertiarisation de l'économie avec ses corollaires que sont la hausse de l'activité des femmes et le développement du travail à temps partiel. Les hommes à temps partiel sont intégrés dans le calcul à partir de 2011.

**Evolution des salaires réels en 2011 par branche économique NOGA08; variation en % par rapport à 2010**  
**Secteur secondaire**

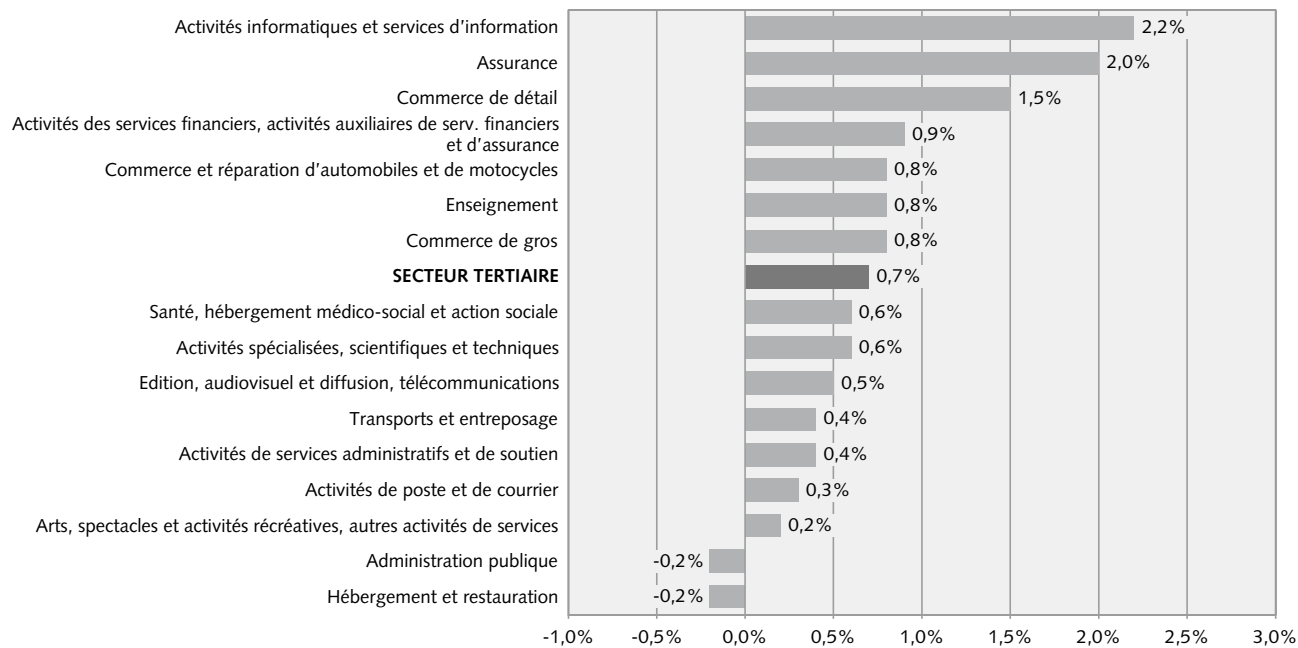
G 2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution des salaires réels en 2011 par branche économique NOGA08; variation en % par rapport à 2010**  
**Secteur tertiaire**

G 2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.2 Evolution des salaires nominaux et réels sur le long terme

### Les années 2000

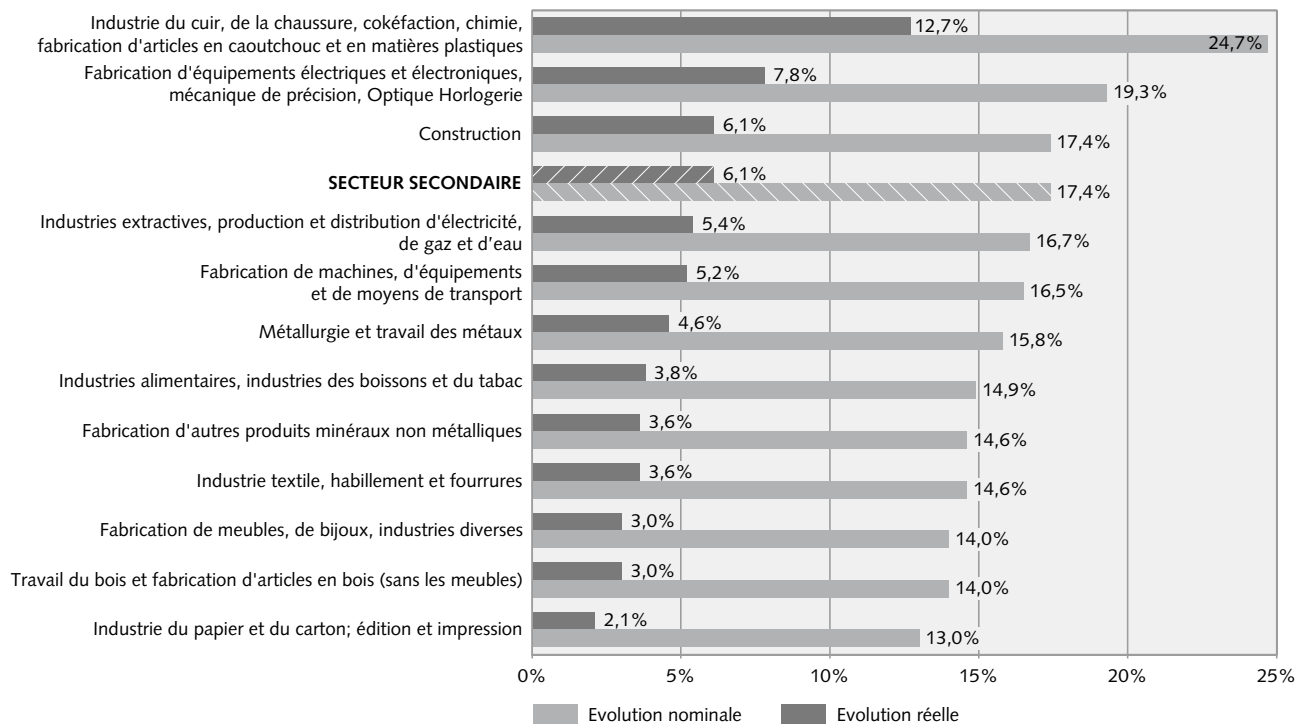
Sur la période 2000 à 2010, les salaires nominaux ont progressé, dans leur ensemble, de 17,9% (soit une augmentation annuelle moyenne de 1,5%). Sur ces onze années, les salaires réels ont augmenté de 6,5% c'est-à-dire 0,6% en moyenne annuelle. Dans le secteur secondaire, ce sont les branches dites «à moyenne et haute technologie»<sup>1</sup> qui influencent le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires. Il s'agit principalement de la chimie (24,7% nominal) et de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, de précision et l'horlogerie (19,3%). Dans le secteur tertiaire, les branches du secteur financier (intermédiation financière (23,2%) et assurances (20,9%)) et des postes et télécommunications (21,8%) enregistrent les taux de croissance les plus élevés. (Graphique G3.1 secteur secondaire et Graphique G3.2 secteur tertiaire).

L'économie suisse bénéficie en 2000 d'un élan significatif. Le PIB à 3,6% atteint alors son niveau le plus élevé depuis 10 ans. La croissance des salaires nominaux à 1,3% conjuguée à une inflation forte de 1,6% conduit cependant à un recul des salaires réels de 0,3%. L'évolution salariale en 2001 affiche des valeurs exceptionnelles en regard des années précédentes avec 2,5% pour les salaires nominaux et 1,5% pour les salaires réels. Dans un contexte de repli conjoncturel sur la période 2001 à 2003, la progression des salaires nominaux a ralenti mais c'est cependant poursuivie en 2002 (+1,8%), 2003 (+1,4%) et 2004 (+0,9%). Compte tenu du faible taux d'inflation, les salaires réels ont augmenté respectivement de +1,1%, +0,8% et +0,1%. A partir de 2005, les taux d'évolution nominale augmentent régulièrement (+1,0% en 2005, +1,2% en 2006, +1,6% en 2007, +2,0% en 2008 et +2,1% en 2009). De 2005 à 2008, les salaires réels fluctuent dans une fourchette allant de -0,4% à 0,9%. L'année 2009 se caractérise par une forte progression réelle à 2,6%, résultat d'une hausse nominale de 2,1% conjuguée à une inflation négative de -0,5%. L'évolution des salaires 2010 a été convenue dans un contexte de récession mondiale consécutif à la crise de 2008. La croissance nominale à 0,8% marque un fléchissement. Les salaires réels enregistrent un taux de 0,1% (Tableaux T1.93, T2.93 et T1.39).

<sup>1</sup> Moyenne et haute technologie (MHT): une branche d'activité du secteur manufacturier MHT se définit en fonction de l'intensité des ses dépenses en recherche et développement dans sa valeur ajoutée.

**Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique NOGA02 de 2000 à 2010**  
**Secteur secondaire**

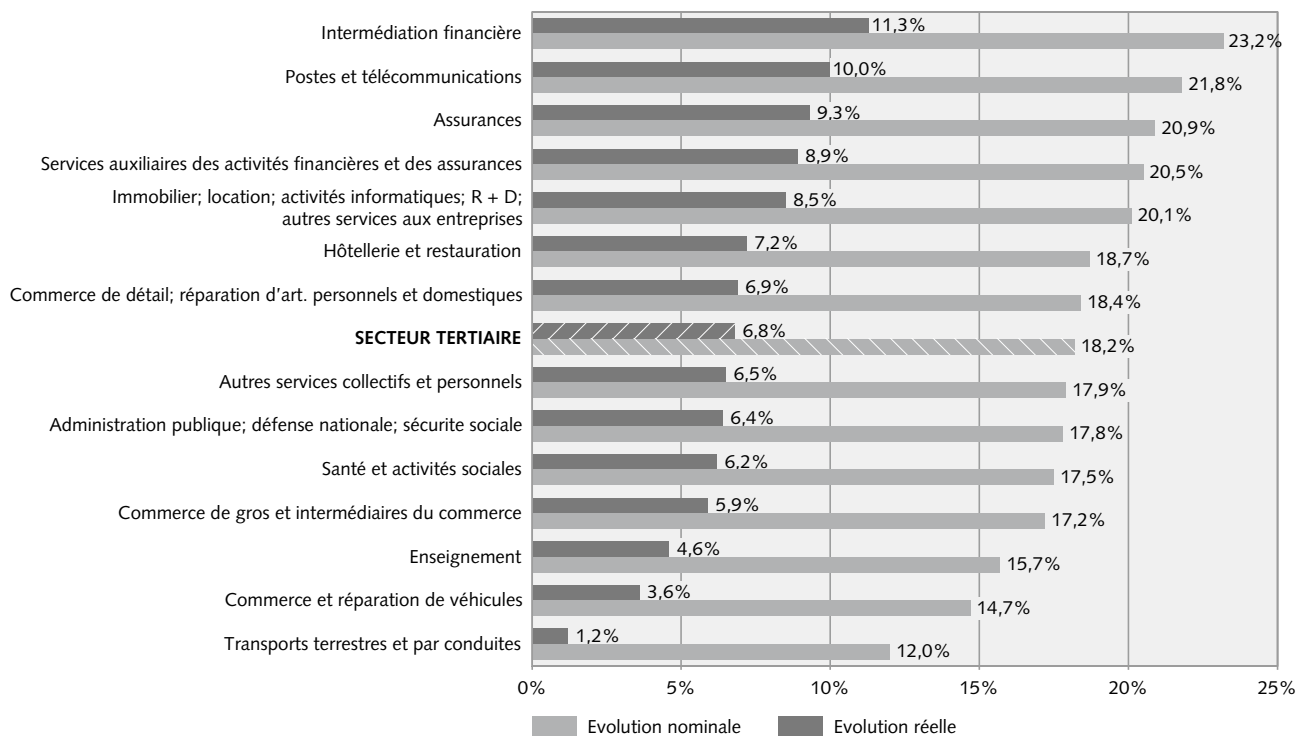
G 3.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique de 2000 à 2010**  
**Secteur tertiaire**

G 3.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

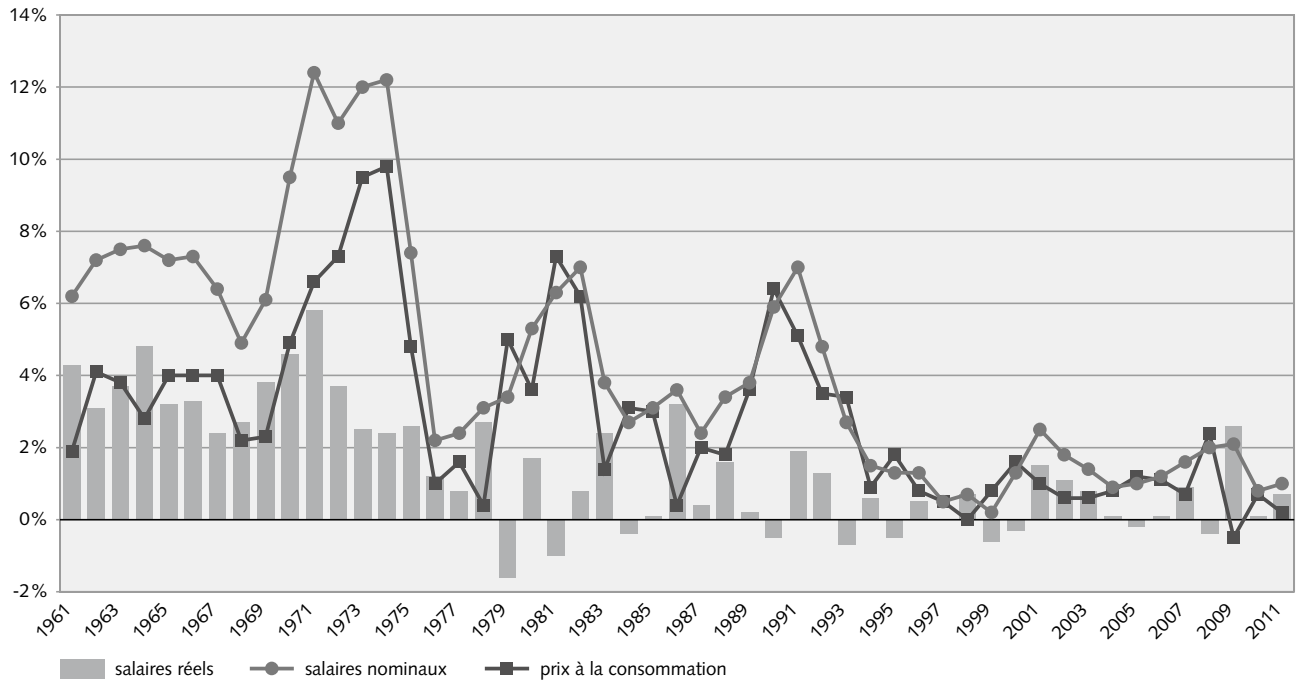
## Depuis 1950, évolution des salaires et contexte économique

De 1950 à 1978, hormis en 1951, l'évolution des salaires nominaux a constamment été supérieure à celle des prix, engendrant chaque année, une augmentation du pouvoir d'achat des salaires. Ces taux vont chuter dès 1976 suite au premier choc pétrolier de 1973. En effet, dès 1976, la situation se modifie avec une dynamique d'ajustement des salaires aux prix qui apparaît plus forte que sur la période antérieure. L'évolution du salaire réel présente alors un schéma en dents de scie oscillant de façon très irrégulière autour de la valeur nulle. En 1979, l'année du deuxième choc pétrolier, pour la première fois depuis 30 ans, exceptée l'année 1951, le pouvoir d'achat des salaires baisse, sous l'effet de la hausse des prix (+5%). L'impact de ce choc pétrolier va freiner l'expansion économique au début des années 80. Cette période sera marquée par une augmentation généralisée des prix avec pour conséquence une chute des salaires réels. Dès 1984 et pour le reste de la décennie, l'économie suisse retrouve le chemin de la croissance.

Au début des années 90, l'environnement international instable (invasion et guerre du Koweït, dissolution de l'Union soviétique, flambée du prix du pétrole, construction européenne) conduit au ralentissement de la croissance mondiale avec des conséquences négatives sur l'économie suisse. De 1990 à 1996, la Suisse vit sept années de stagnation économique. De 1990 à 1993, la récession qui se caractérise par une inflation élevée va entraîner une perte de pouvoir d'achat des salaires alors que, de 1994 à 1996, l'inflation est jugulée et le PIB affiche une légère hausse. Les salaires nominaux sont au plus bas depuis le début des années 50 et les salaires réels fluctuent autour de la valeur nulle. En 1997, la Suisse sort de cette période de morosité économique. La reprise conjoncturelle se poursuit en 1998 mais à un rythme plus lent en partie du fait de la crise asiatique amorcée en 1997 qui a affecté les économies occidentales à travers les marchés financiers. L'année 1999 voit un ralentissement de la conjoncture économique avec une croissance du PIB de 1,3% contre 2,8% en 1998 et une inflation plus forte surtout due à la hausse du prix des produits énergétiques et à l'augmentation de 1% de la taxe à la valeur ajoutée. De 1997 à 1999, la progression des salaires nominaux est inférieure à 1% et les salaires réels stagnent. Les premières concrétisations de l'essor conjoncturel amorcé en 1997 ne prendront effet qu'en 2000. (Tableaux T1.39, Graphiques G4 et G5)

**Evolution des salaires nominaux, réels et prix de 1961 à 2011 (Base 1939=100),  
variation en % par rapport à l'année précédente**

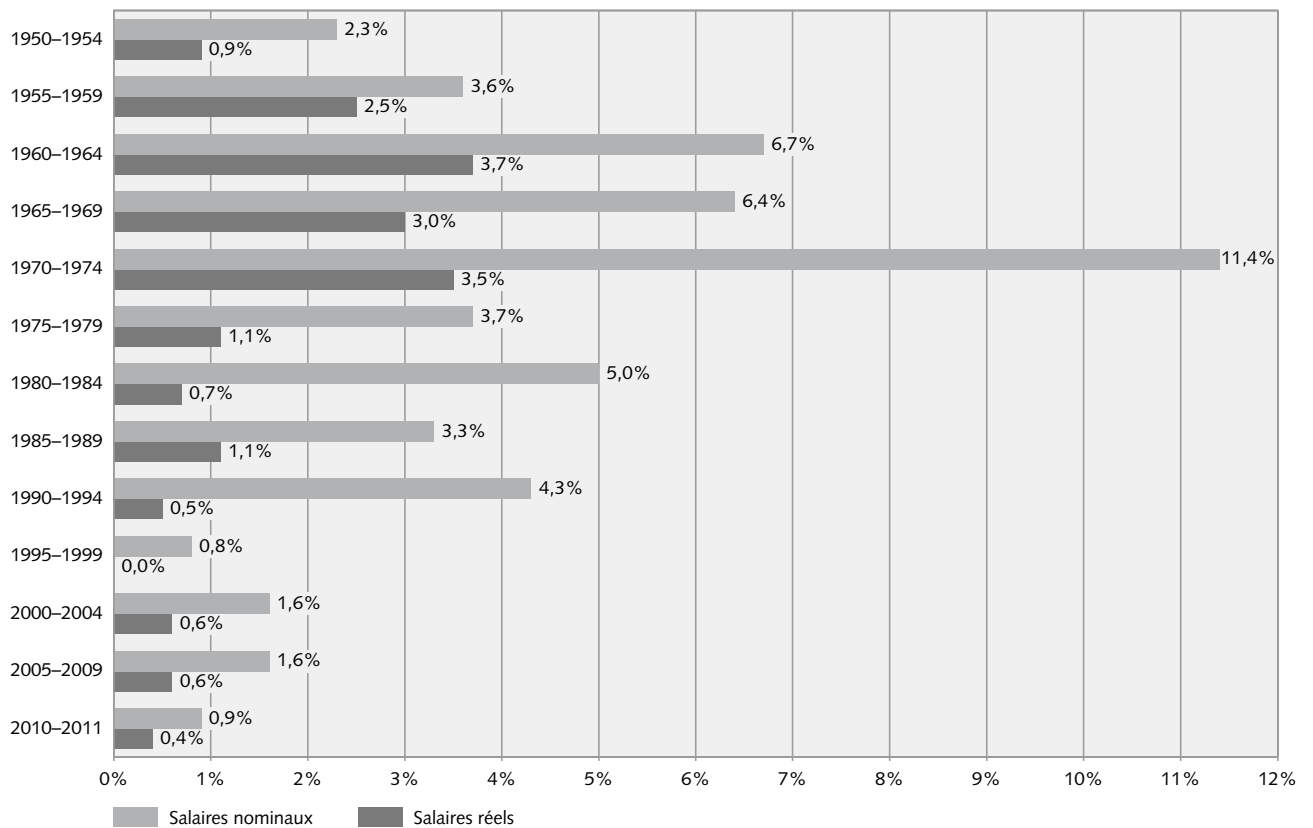
G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle 1950–2011**

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

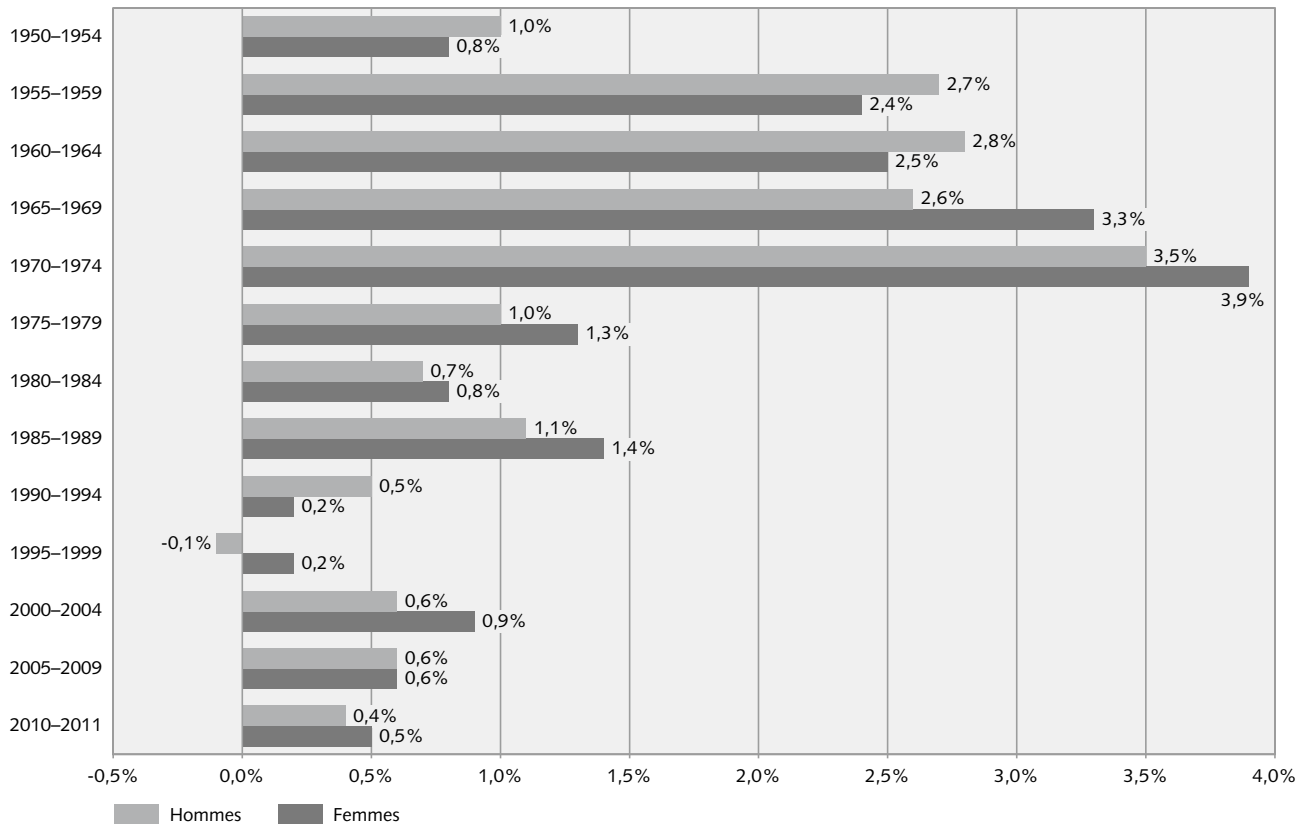
### Evolution des salaires selon le sexe

La progression plus soutenue de l'indice nominal des salaires des femmes s'inscrit dans une tendance de long terme observée depuis le milieu des années 1960. Ainsi, l'indice en base 100 en 1939 s'établit, en 2011, à 2604 pour les femmes contre 2171 pour les hommes. Toutefois, la variation salariale en termes de pourcentage est à relativiser. En effet, cette croissance plus élevée s'explique en partie par le calcul de variation qui se base sur des salaires féminins globalement moins élevés que ceux des hommes: une hausse identique en terme absolu aura un impact plus important en terme relatif chez les femmes que chez les hommes. Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) de 2010, l'écart salarial moyen entre femmes et hommes se situe à 18,4%. Cet écart repose à la fois sur des éléments objectifs explicables tels que des différences structurelles au niveau de l'âge, de la formation, du degré d'ancienneté, du secteur d'activité, et sur des éléments inexpliqués ou discriminatoires. Une analyse des salaires des femmes et des hommes selon la LSE2010 est actuellement en cours. Le salaire médian des femmes se situe à 5221.– alors que celui des hommes atteint 6397.–. Pour rappel, l'ESS nous donne, comme niveau de salaire, la valeur médiane qui correspond à la valeur par rapport à laquelle 50% des salaires sont supérieurs et 50% inférieurs. (Tableaux T1.39, Graphiques G6 et G7)



Evolution des salaires réels en moyenne annuelle, selon le sexe, 1950–2011

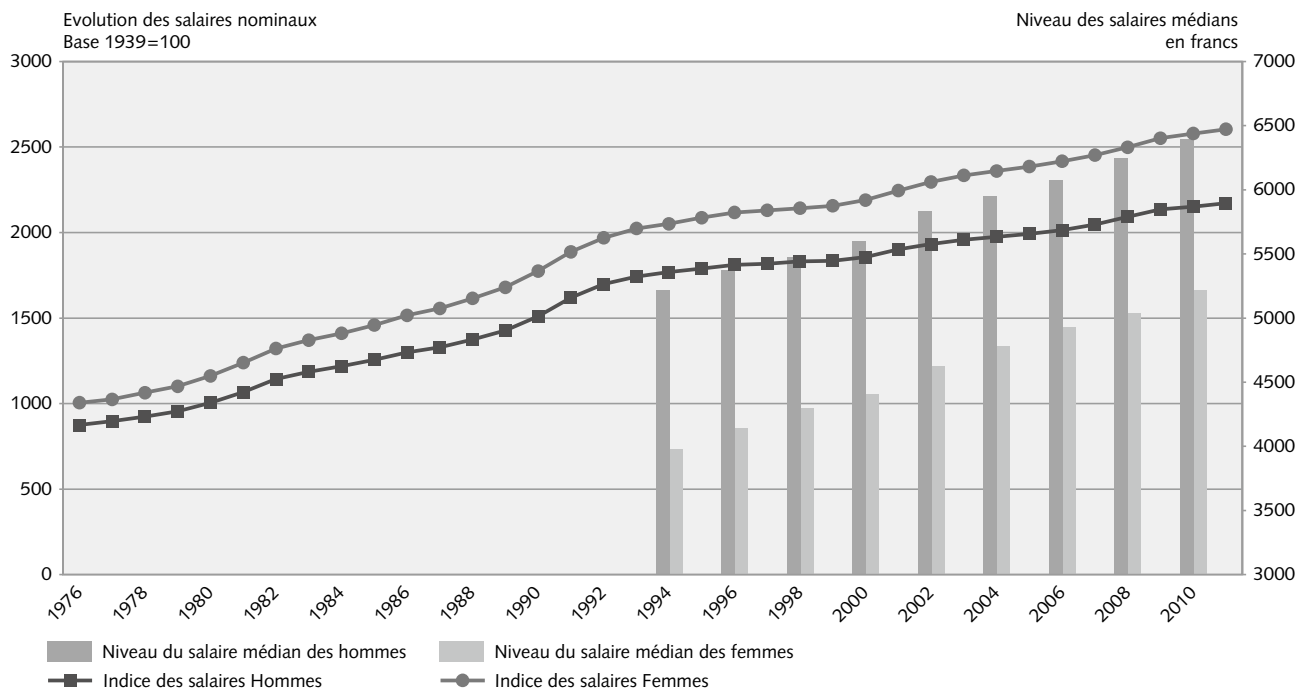
G 6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution et niveau des salaires selon le sexe sur le long terme  
 salaire médian total (y.c. cadres) 1994 à 2010 (échelle de droite)  
 indice des salaires 1976 à 2011 (base 1939=100 échelle de gauche)

G 7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 3 Aspects méthodologiques et définitions

### 3.1 Evolution des salaires à structure constante

L'évolution des salaires est mesurée par un indicateur annuel sous forme d'indice appelé «Indice suisse des salaires ISS» qui permet la comparaison directe entre une année considérée et une année de base. La dernière révision de l'ISS a permis de fixer la base à 2010 en prenant en compte les données les plus actuelles du marché du travail.

L'indice suisse des salaires (ISS) est un indicateur de l'évolution des salaires à structure constante. L'ISS mesure l'évolution du salaire moyen sans tenir compte des modifications qui s'opèrent, au cours du temps, sur les effectifs des groupes homogènes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes: branche économique (26 branches ou regroupement de branches NOGA08) et sexe. Le calcul de l'ISS élimine donc, en partie, l'impact des évolutions de salaires induites par l'évolution de la structure des personnes salariées, à savoir, notamment, les changements de groupe de personnes à la suite, en général, d'une promotion ou encore, les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.

Etant donné que la structure des effectifs se modifie au cours du temps, il s'ensuit que la comparaison des salaires s'avère de plus en plus hasardeuse à mesure que l'intervalle entre les périodes comparées s'allonge. C'est pourquoi la structure de base se doit d'être actualisée, si possible tous les 5 ans.

### 3.2 Méthode

L'ISS est un indice LASPEYRES-PRIX: L'indice de Laspeyres à pondération fixe permet une comparaison entre l'année choisie et l'année de base pour laquelle la pondération (ou structure des personnes salariées) a été fixée. La méthode de calcul de l'ISS part de l'hypothèse que la structure des personnes salariées reste fixe au cours du temps, seuls les salaires évoluent.

La formule de l'ISS correspond à la somme pour tous les groupes homogènes de personnes salariées du rapport des salaires moyens multiplié par le poids du groupe exprimé en termes de masse salariale à la période de base.

$$ISS = \sum_{i=1}^n \left[ RSM * \left( \frac{p_i^o * q_i^o}{\sum_{i=1}^n p_i^o * q_i^o} \right) \right]$$

L'agrégation de base pour le calcul de l'indice des salaires se fait selon la méthode du rapport des salaires moyens (RSM) de chacun des groupes de personnes salariées. Il s'agit du rapport entre le salaire moyen du groupe  $j$  à la période courante et celui à la période de base fixée.

$$RSM_i = \frac{P_i^t}{P_i^o} = \frac{\frac{1}{m} * \sum_{j=1}^m p_j^t}{\frac{1}{m} * \sum_{j=1}^m p_j^o}$$

Avec

$i$  = groupes de personnes salariées,  $i=1$  à  $n$

$j$  = personnes salariées du groupe,  $j=1$  à  $m$

$p_j^o$  = salaire de la personne salariée  $j$  à la période de base 0

$p_j^t$  = salaire de la personne salariée  $j$  à la période  $t$

$p_i^o$  = salaire moyen du groupe  $i$  à la période de base 0

$p_i^t$  = salaire moyen du groupe  $i$  à la période  $t$

$q_i^o$  = Effectif des personnes salariées du groupe  $i$  à la période 0

**La pondération:**

La pondération se calcule en termes de masses salariales à l'année de base choisie. Les coefficients de pondération représentent la masse salariale d'un groupe par rapport à la masse salariale totale de tous les groupes à la période de base.

Chaque personne salariée de la base de données est affectée à un groupe de personnes salariées qui répond à deux critères caractéristiques qui sont: la classe économique et le sexe. Le poids relatif de chacun des groupes est calculé, en termes de masse salariale, sur la base des effectifs et des salaires de la population salariée suisse à l'année de base  $t_0$ . Les groupes de personnes salariées sont pondérés à l'aide de ces poids relatifs. La nouvelle pondération de l'ISS se base, pour les effectifs, sur les données les plus récentes de l'enquête suisse des salaires 2010, menée par l'Office fédéral de la statistique et, pour les salaires, sur les données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) de l'année 2010.

$$\left( \frac{p_i^0 * q_i^0}{\sum_{i=1}^n p_i^0 * q_i^0} \right)$$

Avec

$i$  = groupes de personnes salariées,  $i = 1$  à  $n$

$p_i^0$  = salaire moyen du groupe  $i$  à la période de base 0

$q_i^0$  = effectif des personnes salariées du groupe  $i$  à la période 0

**3.3 Les salaires**

Les données salariales utilisées dans le calcul de l'ISS sont contenues dans les déclarations d'accidents, établies pour les personnes salariées accidentées, à l'intention des assureurs (qui sont la SUVA, les institutions privées d'assurance, les caisses publiques d'assurance-accidents et les caisses-maladie). Ces données sont transmises à l'OFS, via le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) à Lucerne, par voie informatique et sous forme anonymisée.

Les données salariales utilisées pour la dernière pondération ( $p_i^0$ ) proviennent des déclarations d'accidents de l'année 2010.

**La définition du salaire:**

Salaire brut de base  
+ Allocation de renchérissement  
+ 13<sup>e</sup> salaire

Sont exclues les composantes suivantes du salaire: les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature.

**La mensualisation des salaires:**

L'ISS se calcule sur la base du salaire mensuel. Il faut donc ramener les salaires aux modes de rémunération horaire et annuelle à une durée comparable au salaire mensuel.

La conversion du salaire annuel se fait simplement en le divisant par 12. Les salaires horaires sont convertis en salaires mensuels selon la formule:

Salaires horaires \* nombre d'heures de travail hebdomadaire \* (52 semaines/12 mois)

**La normalisation des salaires:**

Etendre le champ de calcul de l'indice à l'ensemble des personnes salariées en incluant les personnes salariées à temps partiel implique la normalisation du salaire perçu. Il s'agit de ramener le salaire à une durée comparable entre les plein temps et les temps partiels. La conversion du temps de travail partiel en plein temps nécessite un calcul approprié pour chacun des modes de rémunération.

Le salaire perçu pour un emploi à temps partiel est normalisé en utilisant le taux d'occupation et la durée normale de travail hebdomadaire dans l'entreprise (DNTH)

La condition d'emploi: la définition du plein temps et du temps partiel dépend du taux d'occupation de la personne salariée. Le plein temps correspondant aux 90% ou plus du nombre d'heures par semaine dans l'entreprise (DNTH) et le temps partiel est donc inférieur ou égal aux 89% de cette même valeur.

### 3.4 Les personnes salariées

Les calculs statistiques portent sur les personnes salariées exerçant une activité dans une unité de production implantée sur le territoire suisse, conformément au concept intérieur. Sont pris en compte les personnes salariées résidentes (Suisse et étrangers établis à l'année) et les non résidentes (membres de l'UE, permis à durée déterminée, personnel des ambassades, consulat suisses et marine suisse). Sont exclus: le personnel des ambassades et consulats étrangers en Suisse, les fonctionnaires internationaux, les personnes résidant en Suisse mais travaillant à l'étranger ainsi que les personnes en apprentissage, les stagiaires, les volontaires et les voyageurs de commerce.

Les personnes salariées, prises en compte, ont entre 19 et 65 ans pour les hommes et 19 et 64 ans pour les femmes.

Chaque personne salariée est intégrée, pour le calcul de l'ISS, dans un groupe homogène d'après l'activité économique principale de son établissement selon la NOGA08 (26 branches des secteurs secondaire et tertiaire, le secteur primaire n'est pas inclus dans le calcul) et le sexe.

Sont incluses les personnes salariées à plein temps et à temps partiel. Un certain nombre de branches économiques qui, dans le calcul ne donneraient pas de résultats statistiquement représentatifs ont été éliminées.

Dans les groupes, dont la proportion de personnes salariées bénéficiant de salaires supérieurs au maximum assuré (10'500 francs par mois) est suffisamment importante, un calcul spécifique, par extrapolation des données salariales connues, est appliqué afin de mieux prendre en compte ces salariés dans le calcul statistique.

Les effectifs de personnes salariées utilisés dans le calcul de la nouvelle pondération ( $q_i^0$ ) proviennent de l'enquête sur la structure des salaires 2010.

### 3.5 Raccordement mathématique à l'ancienne série de l'indice

Les indices et les taux d'évolution en termes réels et nominaux, depuis 1942, sur la base 1939=100, figurent dans les tableaux en annexe.

Les indices et les taux d'évolution en termes réels et nominaux, sur la base 1993=100, sont raccordés mathématiquement à la série en base 2005=100, avec la branche 30-33 agrégée et, à partir de 2006, l'intégration des femmes salariées à temps partiel.

Une nouvelle série d'indices démarre en 2011 sur la base 2010=100. Du fait de l'introduction d'une nouvelle nomenclature des branches économiques, cette série est uniquement raccordée mathématiquement au niveau du total, des secteurs économiques et de la branche de la construction.

### 3.6 Révision de l'indice suisse des salaires

La révision de l'indice suisse des salaires, intervenue en 2010, a apporté les modifications suivantes:

- Introduction de la nouvelle nomenclature générale des activités économiques (NOGA2008). Pour plus de précision sur cette nomenclature, vous pouvez consulter notre page internet sous: [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revision\\_noga\\_2007.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revision_noga_2007.html).
- Introduction d'un nouveau modèle de pondération en termes de masses salariales basé sur les effectifs de l'enquête suisse des salaires 2010 et les salaires 2010 du service de centralisation des assurances accidents. La nouvelle base de l'indice est donc 2010.
- Prise en compte des salariés hommes employés à temps partiel.

La prochaine révision de l'indice suisse des salaires devrait intervenir en 2015.

# Tableaux

## T 1.10 Indice des salaires nominaux et réels, 2011

Branches économiques (NOGA08)			Poids en %	Salaires nominaux			Salaires réels		
				Indice (base 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
				2010	2011		2011	2010	
B-S	05-96	TOTAL	100,0	100,0	101,0	1,0	100,0	100,7	0,7
B-F	05-43	SECTEUR SECONDAIRE	28,0	100,0	101,0	1,0	100,0	100,7	0,7
B, D, E	05-09/ 35-39	Industries extractives, production et distribution d'énergie et d'eau; gestion des déchets	1,1	100,0	101,5	1,5	100,0	101,3	1,3
C	10-33	Industries manufacturières	19,2	100,0	100,9	0,9	100,0	100,7	0,7
CA	10-12	Industries alimentaires et du tabac	1,9	100,0	100,2	0,2	100,0	100,0	0,0
CC	16-18	Industries du bois et du papier; imprimerie	1,9	100,0	100,8	0,8	100,0	100,6	0,6
CD, CE, CF	19-21	Cokéfaction et raffinage, Industrie chimique et pharmaceutique	2,9	100,0	101,4	1,4	100,0	101,2	1,2
CG	22/23	Industries du caoutchouc, du plastique et produits minéraux non métalliques	1,0	100,0	101,1	1,1	100,0	100,9	0,9
CH	24/25	Fabrication de produits métalliques	2,7	100,0	100,9	0,9	100,0	100,6	0,6
CI, CJ	26/27	Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, optique, horlogerie	4,7	100,0	100,6	0,6	100,0	100,4	0,4
CK, CL	28-30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	2,8	100,0	101,1	1,1	100,0	100,8	0,8
CM	31-33	Autres industries manufacturières; réparation et installation	1,3	100,0	101,5	1,5	100,0	101,3	1,3
F	41-43	Construction	7,6	100,0	101,0	1,0	100,0	100,8	0,8
G-S	45-96	SECTEUR TERTIAIRE	72,0	100,0	101,0	1,0	100,0	100,7	0,7
G	45-47	Commerce	15,3	100,0	101,4	1,4	100,0	101,1	1,1
G	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1,5	100,0	101,0	1,0	100,0	100,8	0,8
G	46	Commerce de gros	6,1	100,0	101,0	1,0	100,0	100,8	0,8
G	47	Commerce de détail	7,6	100,0	101,7	1,7	100,0	101,5	1,5
H	49-53	Transports et courrier	5,7	100,0	100,6	0,6	100,0	100,4	0,4
H	49-52	Transports et entreposage	4,6	100,0	100,7	0,7	100,0	100,4	0,4
H	53	Activités de poste et de courrier	1,1	100,0	100,6	0,6	100,0	100,3	0,3
I	55/56	Hébergement et restauration	3,7	100,0	100,0	0,0	100,0	99,8	-0,2
J	58-63	Edition, diffusion, télécommunications, activités informatiques	3,9	100,0	101,7	1,7	100,0	101,5	1,5
JA, JB	58-61	Édition, audiovisuel et diffusion, télécommunications	1,7	100,0	100,8	0,8	100,0	100,5	0,5
JC	62-63	Activités informatiques et services d'information	2,2	100,0	102,5	2,5	100,0	102,2	2,2
K	64-66	Activités financières et assurance	9,6	100,0	101,4	1,4	100,0	101,2	1,2
K	64/66	Activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	7,1	100,0	101,1	1,1	100,0	100,9	0,9
K	65	Assurance	2,5	100,0	102,3	2,3	100,0	102,0	2,0
M	69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,3	100,0	100,8	0,8	100,0	100,6	0,6
N	77-82	Activités de services administratifs et de soutien	3,1	100,0	100,6	0,6	100,0	100,4	0,4
O	84	Administration publique	5,3	100,0	100,0	0,0	100,0	99,8	-0,2
P	85	Enseignement	5,1	100,0	101,0	1,0	100,0	100,8	0,8
Q	86-88	Santé, hébergement médico-social et action sociale	10,7	100,0	100,9	0,9	100,0	100,6	0,6
R, S	90-96	Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	2,3	100,0	100,4	0,4	100,0	100,2	0,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13<sup>e</sup> salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les salaires. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

## T1.1.10 Indice des salaires nominaux selon le sexe, 2011

Branches économiques (NOGA08)			Poids en %	Hommes			Poids en %	Femmes		
				Indice (base 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente		Indice (base 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
				2010	2011			2011	2010	
B-S	05-96	TOTAL	66,4	100,0	101,0	1,0	33,6	100,0	101,0	1,0
B-F	05-43	SECTEUR SECONDAIRE	24,3	100,0	100,9	0,9	3,7	100,0	101,1	1,1
B, D, E	05-09/ 35-39	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,1	100,0	101,5	1,5	-	-	-	-
C	10-33	Industries manufacturières	15,5	100,0	100,9	0,9	3,7	100,0	101,1	1,1
F	41-43	Construction	7,6	100,0	101,0	1,0	-	-	-	-
G-S	45-96	SECTEUR TERTIAIRE	42,2	100,0	101,0	1,0	29,8	100,0	100,9	0,9
G	45-47	Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	9,0	100,0	101,2	1,2	6,3	100,0	101,6	1,6
H	49-52	Transports et entreposage	4,5	100,0	100,5	0,5	1,2	100,0	101,3	1,3
I	55/56	Hébergement et restauration	1,8	100,0	100,0	0,0	1,9	100,0	100,0	0,0
J	58-63	Information et communication	3,4	100,0	101,8	1,8	0,5	100,0	100,8	0,8
K	64-66	Activités financières et d'assurance	6,3	100,0	102,1	2,1	3,3	100,0	102,5	2,5
M	69-75	Activités spécialisées scientifiques et techniques	4,8	100,0	100,8	0,8	2,5	100,0	100,9	0,9
N	77-82	Activités de services administratifs et de soutien	2,0	100,0	100,5	0,5	1,1	100,0	100,9	0,9
O	84	Administration publique	3,6	100,0	100,0	0,0	1,7	100,0	100,0	0,0
P	85	Enseignement	2,7	100,0	101,3	1,3	2,4	100,0	100,7	0,7
Q	86-88	Santé, Hébergement médico-social et action sociale	3,0	100,0	101,2	1,2	7,7	100,0	100,7	0,7
R, S	90-96	Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	1,2	100,0	100,7	0,7	1,2	100,0	100,1	0,1

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13<sup>e</sup> salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les salaires. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

## T1.2.10 Indice des salaires réels selon le sexe, 2011

Branches économiques (NOGA08)			Poids en %	Hommes			Poids en %	Femmes		
				Indice (base 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente		Index (Basis 2010=100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
				2010	2011			2011	2010	
B-S	05-96	TOTAL	66,4	100,0	100,7	0,7	33,6	100,0	100,7	0,7
B-F	05-43	SECTEUR SECONDAIRE	24,3	100,0	100,7	0,7	3,7	100,0	100,9	0,9
B, D, E	05-09/ 35-39	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,1	100,0	101,3	1,3	-	-	-	-
C	10-33	Industries manufacturières	15,5	100,0	100,6	0,6	3,7	100,0	100,9	0,9
F	41-43	Construction	7,6	100,0	100,8	0,8	-	-	-	-
G-S	45-96	SECTEUR TERTIAIRE	42,2	100,0	100,7	0,7	29,8	100,0	100,7	0,7
G	45-47	Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	9,0	100,0	101,0	1,0	6,3	100,0	101,4	1,4
H	49-52	Transports et entreposage	4,5	100,0	100,2	0,2	1,2	100,0	101,0	1,0
I	55/56	Hébergement et restauration	1,8	100,0	99,8	-0,2	1,9	100,0	99,8	-0,2
J	58-63	Information et communication	3,4	100,0	101,6	1,6	0,5	100,0	100,6	0,6
K	64-66	Activités financières et d'assurance	6,3	100,0	101,9	1,9	3,3	100,0	102,3	2,3
M	69-75	Activités spécialisées scientifiques et techniques	4,8	100,0	100,6	0,6	2,5	100,0	100,7	0,7
N	77-82	Activités de services administratifs et de soutien	2,0	100,0	100,3	0,3	1,1	100,0	100,7	0,7
O	84	Administration publique	3,6	100,0	99,8	-0,2	1,7	100,0	99,8	-0,2
P	85	Enseignement	2,7	100,0	101,0	1,0	2,4	100,0	100,5	0,5
Q	86-88	Santé, Hébergement médico-social et action sociale	3,0	100,0	101,0	1,0	7,7	100,0	100,5	0,5
R, S	90-96	Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	1,2	100,0	100,5	0,5	1,2	100,0	99,8	-0,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13<sup>e</sup> salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les salaires. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

## T 1.93 Indice des salaires nominaux, 2006–2010

Branches économiques (NOGA02)			Indice 1993=100					Variation en % par rapport à l'année précédente				
			2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
C–O	01–93	TOTAL	116,6	118,5	120,9	123,4	124,5	1,2	1,6	2,0	2,1	0,8
C–F	10–45	SECTEUR SECONDAIRE	116,0	117,7	119,9	122,6	123,4	1,1	1,5	1,8	2,3	0,6
C/E	10–14/ 40–41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	115,1	116,8	119,3	121,6	123,0	1,2	1,5	2,2	1,9	1,1
D	15–37	Industries manufacturières	116,3	118,0	120,1	123,0	123,7	1,1	1,5	1,8	2,4	0,5
	15–16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	115,2	115,3	117,0	118,8	120,1	1,0	0,1	1,5	1,5	1,1
	17–18	Industrie textile, habillement et fourrures	114,8	115,5	117,1	119,3	119,5	2,1	0,7	1,3	1,9	0,2
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	114,3	115,8	117,9	119,7	120,2	0,8	1,3	1,8	1,6	0,4
	21–22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	110,8	112,0	113,8	116,8	117,2	0,3	1,1	1,6	2,6	0,3
	19, 23–25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	125,3	128,0	130,6	133,9	135,2	1,7	2,2	2,1	2,5	1,0
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	114,8	116,2	117,8	120,4	120,5	1,3	1,2	1,4	2,2	0,0
	27–28	Métallurgie et travail des métaux	115,2	116,4	118,1	120,6	121,0	1,3	1,0	1,5	2,1	0,3
	29, 34–35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	113,8	115,7	118,1	121,2	121,2	1,2	1,7	2,0	2,6	0,0
	30–33	Fabrication d'équip. électriques et électroniques, mécanique de précision, optique	117,4	119,5	121,7	126,5	127,3	0,9	1,8	1,8	2,9	0,6
	36–37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	115,3	115,3	117,3	120,2	121,1	1,5	0,0	1,7	2,5	0,7
F	45	Construction	115,2	117,1	119,5	121,8	122,7	1,1	1,7	2,0	2,0	0,7
G–O	50–93	SECTEUR TERTIAIRE	117,1	119,1	121,6	124,1	125,2	1,2	1,7	2,1	2,0	0,9
G–H	50–55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	117,0	118,7	121,2	123,9	124,8	1,0	1,4	2,2	2,2	0,7
	50	Commerce et réparation de véhicules	115,6	116,4	118,9	121,3	121,7	0,7	0,7	2,2	2,0	0,3
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	116,5	118,3	121,3	123,7	124,9	1,1	1,5	2,6	1,9	1,0
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	117,3	119,4	121,7	124,4	125,1	1,2	1,7	1,9	2,3	0,5
	55	Hôtellerie et restauration	117,4	118,7	120,9	123,8	124,9	0,3	1,1	1,8	2,4	0,8
I	60–64	Transports et communications	112,8	114,8	117,0	119,5	120,4	0,8	1,8	1,9	2,2	0,7
	60–63	Transports terrestres et par conduites	107,6	109,5	111,4	113,2	114,0	0,4	1,7	1,7	1,6	0,7
	64	Postes et télécommunications	122,1	124,4	127,2	131,3	132,3	1,3	1,9	2,2	3,3	0,7
J–K	65–74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	123,3	125,9	128,7	131,2	132,6	1,5	2,1	2,2	1,9	1,1
	65	Intermédiation financière	127,0	130,2	133,3	135,7	137,7	2,5	2,5	2,4	1,8	1,5
	66	Assurances	128,3	130,2	133,1	134,9	136,3	1,8	1,4	2,3	1,4	1,0
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	126,5	129,6	131,3	133,9	135,3	1,0	2,4	1,4	2,0	1,0
	70–74	Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	118,8	121,2	123,8	126,4	127,6	0,9	2,1	2,1	2,2	0,9
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	113,6	115,4	118,3	121,0	122,4	1,1	1,6	2,5	2,3	1,2
M–O	80/85/ 90–93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	115,7	117,3	119,7	121,9	123,1	1,4	1,3	2,0	1,9	1,0
M	80	Enseignement	113,3	115,0	117,5	119,7	120,6	2,2	1,5	2,2	1,8	0,8
N	85	Santé et activités sociales	116,1	117,8	120,0	122,5	123,8	1,1	1,4	1,9	2,0	1,1
O	90–93	Autres services collectifs et personnels	117,9	118,7	121,3	122,8	123,9	0,9	0,7	2,2	1,3	0,9

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13<sup>e</sup> salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.



## T2.93 Indice des salaires réels, 2006–2010

Branches économiques (NOGA02)			Indice 1993=100					Variation en % par rapport à l'année précédente				
			2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
C-O	01-93	TOTAL	103,8	104,7	104,3	107,0	107,2	0,1	0,9	-0,4	2,6	0,1
C-F	10-45	SECTEUR SECONDAIRE	103,3	104,1	103,5	106,3	106,2	0,1	0,8	-0,6	2,8	-0,1
C/E	10-14/ 40-41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	102,5	103,2	103,0	105,4	105,9	0,2	0,7	-0,2	2,4	0,5
D	15-37	Industries manufacturières	103,6	104,3	103,6	106,7	106,5	0,1	0,7	-0,6	2,9	-0,2
	15-16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	102,6	101,9	101,0	103,0	103,4	0,0	-0,6	-0,9	2,0	0,4
	17-18	Industrie textile, habillement et fourrures	102,2	102,1	101,0	103,4	102,9	1,1	-0,1	-1,1	2,4	-0,5
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	101,8	102,3	101,7	103,8	103,5	-0,2	0,5	-0,6	2,1	-0,3
	21-22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	98,6	99,0	98,2	101,3	100,9	-0,8	0,4	-0,8	3,1	-0,4
	19, 23-25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	111,5	113,1	112,7	116,1	116,4	0,6	1,4	-0,4	3,0	0,3
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	102,2	102,7	101,7	104,4	103,8	0,3	0,4	-1,0	2,7	-0,7
	27-28	Métallurgie et travail des métaux	102,6	102,9	101,9	104,6	104,2	0,2	0,3	-0,9	2,6	-0,4
	29, 34-35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	101,3	102,3	101,9	105,1	104,4	0,1	1,0	-0,4	3,1	-0,7
	30-33	Fabrication d'équip. électriques et électroniques, mécanique de précision, optique	104,5	105,6	105,0	108,6	108,5	-0,1	1,1	-0,6	3,4	-0,1
	36-37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	102,6	101,9	101,2	104,3	104,3	0,5	-0,7	-0,7	3,0	0,1
F	45	Construction	102,6	103,5	103,1	105,7	105,7	0,0	0,9	-0,4	2,4	0,0
G-O	50-93	SECTEUR TERTIAIRE	104,3	105,3	104,9	107,6	107,9	0,1	0,9	-0,3	2,5	0,2
G-H	50-55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	104,2	104,9	104,6	107,4	107,4	-0,1	0,7	-0,3	2,7	0,0
	50	Commerce et réparation de véhicules	102,9	102,8	102,6	105,2	104,8	-0,4	-0,1	-0,2	2,5	-0,4
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	103,8	104,5	104,7	107,2	107,5	0,1	0,8	0,2	2,4	0,3
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	104,4	105,5	105,0	107,9	107,7	0,2	1,0	-0,5	2,7	-0,1
	55	Hôtellerie et restauration	104,5	104,9	104,3	107,4	107,5	-0,8	0,4	-0,6	2,9	0,1
I	60-64	Transports et communications	100,4	101,4	100,9	103,6	103,7	-0,3	1,0	-0,5	2,7	0,0
	60-63	Transports terrestres et par conduites	95,8	96,8	96,1	98,1	98,1	-0,6	1,0	-0,7	2,1	0,0
	64	Postes et télécommunications	108,7	109,9	109,7	113,9	113,9	0,2	1,1	-0,2	3,8	0,1
J-K	65-74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R+D; autres services aux entreprises	109,7	111,3	111,0	113,7	114,2	0,4	1,4	-0,2	2,4	0,4
	65	Intermédiation financière	113,1	115,1	115,0	117,6	118,6	1,4	1,8	-0,1	2,3	0,8
	66	Assurances	114,3	115,0	114,9	117,0	117,4	0,7	0,7	-0,2	1,9	0,3
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	112,6	114,5	113,3	116,1	116,5	-0,1	1,7	-1,0	2,5	0,3
	70-74	Immobilier; location; activités informatiques; R+D; autres services aux entreprises	105,8	107,2	106,8	109,6	109,9	-0,2	1,3	-0,3	2,7	0,2
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	101,1	102,0	102,1	104,9	105,4	0,1	0,8	0,1	2,8	0,5
M-O	80/85/ 90-93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	103,0	103,7	103,3	105,7	106,0	0,3	0,6	-0,4	2,4	0,3
M	80	Enseignement	100,8	101,6	101,4	103,8	103,9	1,1	0,8	-0,2	2,3	0,1
N	85	Santé et activités sociales	103,4	104,1	103,6	106,2	106,6	0,0	0,7	-0,5	2,5	0,4
O	90-93	Autres services collectifs et personnels	105,0	104,9	104,7	106,5	106,7	-0,1	-0,1	-0,2	1,8	0,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13<sup>e</sup> salaire.  
Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

## T39 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1942–1975 (1/2)

Année	Salaires nominaux <sup>1</sup>						Prix à la consommation <sup>2</sup>	Salaires réels						
	Indice (basis 1939=100)			Variation par rapport à l'année précédente				Variation par rapport à l'année précédente	Indice (basis 1939=100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1939	100	100	100					100	100	100				
1940	-	-	-	7,8 <sup>3</sup>	6,5	8,6	12,8 <sup>3</sup>	-	-	-	-4,5 <sup>3</sup>	3,2	2,7	4,8
1941	-	-	-					-	-	-				
1942	125	125	127					87	87	88				
1943	134	133	138	7,1	6,5	8,6	3,8	90	89	92	3,2	2,7	4,8	
1944	143	140	148	6,3	5,6	7,7	1,6	94	92	98	4,6	3,9	6,0	
1945	153	149	163	7,5	6,1	10,2	0,0	101	98	108	7,4	6,0	10,1	
1946	169	163	182	10,4	9,7	11,6	1,5	110	106	118	8,7	8,0	9,8	
1947	183	175	198	8,0	7,6	8,6	5,3	113	108	122	2,6	2,3	3,2	
1948	193	185	210	5,5	5,3	5,8	0,2	119	114	129	5,3	5,1	5,6	
1949	195	187	211	1,0	1,2	0,7	-0,9	121	116	131	1,9	2,0	1,6	
1950	197	189	213	1,1	1,1	0,9	-0,5	123	118	132	1,4	1,5	1,2	
1951	206	197	222	4,4	4,4	4,4	5,7	121	116	131	-1,2	-1,2	-1,2	
1952	212	204	229	2,9	3,1	2,8	0,7	124	119	134	2,2	2,3	2,0	
1953	215	206	232	1,4	1,2	1,6	-0,3	126	121	136	1,8	1,7	2,1	
1954	218	210	235	1,6	1,9	1,1	1,1	126	122	136	0,4	0,7	-0,2	
1955	224	216	240	2,8	3,1	2,3	0,7	129	125	139	2,3	2,6	1,8	
1956	233	225	251	4,2	4,1	4,3	1,9	132	128	142	2,3	2,2	2,5	
1957	244	235	262	4,4	4,3	4,5	2,2	135	130	145	2,2	2,1	2,3	
1958	252	245	269	3,6	4,1	2,8	1,3	138	134	147	2,3	2,8	1,5	
1959	260	251	277	2,8	2,8	2,9	-0,8	143	139	153	3,6	3,6	3,7	
1960	272	264	291	4,9	4,9	4,9	1,9	147	143	157	2,9	2,9	2,9	
1961	289	280	308	6,2	6,2	6,1	1,9	153	149	164	4,2	4,2	4,1	
1962	310	301	328	7,2	7,6	6,5	4,1	158	154	167	3,0	3,4	2,3	
1963	332	324	352	7,5	7,5	7,3	3,8	164	159	173	3,6	3,6	3,4	
1964	358	349	378	7,6	7,8	7,4	2,8	171	167	181	4,7	4,8	4,5	
1965	384	374	406	7,2	7,1	7,3	4,0	176	172	186	3,1	3,0	3,2	
1966	412	401	438	7,3	7,2	7,9	4,0	182	177	193	3,2	3,0	3,8	
1967	439	426	467	6,4	6,4	6,6	4,0	186	181	198	2,3	2,3	2,5	
1968	460	447	490	4,9	4,8	5,1	2,2	191	186	204	2,6	2,5	2,8	
1969	488	467	522	6,1	4,6	6,4	2,3	198	190	212	3,7	2,2	4,0	
1970	534	510	576	9,5	9,2	10,4	4,9	207	198	223	4,4	4,2	5,2	
1971	601	574	648	12,4	12,4	12,6	6,6	218	209	236	5,4	5,5	5,7	
1972	667	637	719	11,0	11,1	11,0	7,3	226	216	244	3,4	3,5	3,4	
1973	747	713	808	12,0	11,9	12,4	9,5	231	221	250	2,3	2,2	2,7	
1974	838	800	908	12,2	12,1	12,4	9,8	236	225	256	2,2	2,2	2,4	
1975	901	859	976	7,4	7,4	7,5	4,8	242	231	262	2,5	2,4	2,5	

<sup>1</sup> Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

<sup>2</sup> Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %

<sup>3</sup> 1939–1942: variation annuelle moyenne en %

Source: Office fédéral de la statistique, Indice suisse des salaires, Indice des prix à la consommation

**T39 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1976–2011 (2/2)**

Année	Salaires nominaux <sup>1</sup>						Prix à la consommation <sup>2</sup>	Salaires réels						
	Indice (basis 1939=100)			Variation par rapport à l'année précédente				Variation par rapport à l'année précédente	Indice (basis 1939=100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes	Total	Männer	Frauen
1976	920	875	1005	2,2	1,9	2,9	1,0	245	233	267	1,2	0,8	1,9	
1977	942	897	1025	2,4	2,6	2,0	1,6	247	235	269	0,8	1,0	0,5	
1978	972	924	1064	3,1	3,0	3,8	0,4	254	241	277	2,7	2,5	3,3	
1979	1004	955	1101	3,4	3,3	3,5	5,0	250	237	274	-1,5	-1,6	-1,4	
1980	1058	1005	1162	5,3	5,2	5,6	3,6	254	241	279	1,6	1,6	1,9	
1981	1124	1067	1239	6,3	6,2	6,6	7,3	251	238	277	-1,0	-1,0	-0,7	
1982	1203	1143	1322	7,0	7,1	6,7	6,2	253	241	278	0,8	0,9	0,5	
1983	1248	1186	1371	3,8	3,8	3,8	1,4	259	246	285	2,3	2,3	2,3	
1984	1283	1218	1411	2,7	2,7	2,9	3,1	258	245	284	-0,4	-0,4	-0,2	
1985	1323	1256	1459	3,1	3,1	3,4	3,0	259	246	285	0,2	0,1	0,4	
1986	1370	1300	1516	3,6	3,5	3,9	0,4	267	253	295	3,2	3,2	3,5	
1987	1403	1330	1557	2,4	2,3	2,7	2,0	268	254	298	0,4	0,3	0,7	
1988	1452	1375	1615	3,4	3,4	3,7	1,8	273	258	303	1,7	1,6	1,9	
1989	1507	1427	1680	3,8	3,8	4,0	3,6	274	259	304	0,2	0,2	0,4	
1990	1595	1511	1775	5,9	5,9	5,7	6,4	272	257	302	-0,5	-0,5	-0,7	
1991	1706	1619	1887	7,0	7,2	6,3	5,1	277	262	306	1,8	1,9	1,1	
1992	1788	1699	1969	4,8	4,9	4,3	3,5	280	266	308	1,2	1,3	0,8	
1993	1836	1743	2024	2,7	2,6	2,8	3,4	278	264	306	-0,7	-0,7	-0,5	
1994	1862	1769	2051	1,5	1,5	1,4	0,9	280	265	308	0,5	0,6	0,4	
1995	1887	1789	2087	1,3	1,1	1,8	1,8	279	264	307	-0,5	-0,6	0,0	
1996	1910	1811	2117	1,3	1,2	1,4	0,8	280	265	309	0,5	0,4	0,6	
1997	1919	1818	2130	0,5	0,4	0,6	0,5	280	265	310	0,0	-0,1	0,1	
1998	1932	1832	2142	0,7	0,7	0,5	0,0	282	266	311	0,6	0,7	0,5	
1999	1938	1835	2156	0,3	0,1	0,7	0,8	280	265	311	-0,5	-0,7	-0,1	
2000	1963	1856	2190	1,3	1,2	1,6	1,6	279	264	311	-0,3	-0,4	0,0	
2001	2011	1902	2245	2,5	2,5	2,5	1,0	284	268	316	1,5	1,5	1,5	
2002	2047	1933	2296	1,8	1,6	2,3	0,6	287	270	321	1,1	1,0	1,6	
2003	2076	1958	2334	1,4	1,3	1,7	0,6	289	272	324	0,8	0,7	1,0	
2004	2095	1975	2360	0,9	0,9	1,1	0,8	289	272	325	0,1	0,1	0,3	
2005	2115	1992	2386	1,0	0,9	1,1	1,2	289	271	325	-0,2	-0,3	-0,1	
2006	2140	2014	2417	1,2	1,1	1,3	1,1	289	271	326	0,1	0,1	0,2	
2007	2175	2047	2454	1,6	1,6	1,5	0,7	292	274	328	0,9	0,9	0,8	
2008	2219	2092	2499	2,0	2,2	1,8	2,4	290	273	326	-0,4	-0,2	-0,6	
2009	2266	2136	2552	2,1	2,1	2,1	-0,5	298	280	335	2,6	2,6	2,6	
2010	2285	2151	2579	0,8	0,7	1,1	0,7	298	280	336	0,1	0,0	0,4	
2011	2306	2171	2604	1,0	1,0	1,0	0,2	301	282	338	0,7	0,7	0,7	

<sup>1</sup> Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

<sup>2</sup> Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %

Source: Office fédéral de la statistique, Indice suisse des salaires, Indice des prix à la consommation







# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

## *Moyen de diffusion*

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

## *Contact*

032 713 60 11

[info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)

[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

032 713 60 60

[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse

## Statistique de l'évolution des salaires

Les résultats de l'évolution des salaires s'inscrivent dans le domaine 3 «Vie active et rémunération du travail». Les premiers résultats sont présentés au public sous forme de communiqué de presse, vers le début de l'année, pour les résultats de l'année précédente..

D'autres informations concernant les conditions de travail sont fournies par diverses sections de l'OFS:

- Section des salaires et des conditions de travail: résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE), et statistiques à partir des conventions collectives de travail (CCT).
- Section de la vie active et du marché du travail: résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et les statistiques sur la durée normale du travail dans les entreprises.

Depuis 1994, la statistique de l'évolution des salaires est établie à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Le principal objet de cette statistique est l'indice suisse des salaires (ISS). Cette statistique permet de mesurer les variations salariales moyennes dans les branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Les principaux résultats de 2011, publiés selon la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA2008, sont exposés en détail dans la présente publication.

**N° de commande**

166-1100

**Commandes**

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

6 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-03262-6